

DOSSIER DU PLAN D'INTERVENTION ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC



OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DANS LE CHAMP

RPC-SUP-049

Classer ici les pièces réelles. Ce registre d'indexation ne remplace jamais le contrat, rapport, certificat, avis ou décision émis par le tiers compétent.

ÉTABLISSEMENT

DOSSIER / ÉQUIPEMENT

PÉRIODE

EMPLACEMENT DES ORIGINAUX

Pièce réelle / équipement	Prestataire / organisme	Numéro ou référence	Date	Échéance / validité	Réserves / observations	Action et preuve de levée	Emplacement / lien	Visa

DOSSIER DU PLAN D'INTERVENTION ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - CONTENU ET ACTIONS



OBLIGATOIRE

OBLIGATOIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC DANS LE CHAMP

RPC-SUP-049

Vérifier le contenu réel du dossier et tracer les pièces manquantes.

CONTENU ATTENDU DU DOSSIER : Chaque niveau, dégagements, cloisonnements, locaux à risques, commandes, coupures, extincteurs, alarmes, accès, orientation et version.

Élément attendu	Présent / sans objet	Pièce ou référence	Écart / action	Responsable	Échéance	Clôture / visa